

JARNAC

La ville de Jarnac est parmi les agglomérations situées le long de la vallée de la Charente celle qui affirme le plus sa volonté de cibler son développement touristique à partir du fleuve Charente.

L'objectif de la collectivité est de mettre en valeur le patrimoine de ce fleuve qui explicite la géographie, l'histoire de la ville, l'opulence de son économie passée et son économie actuelle, la circulation des idées. Le thème du fleuve est reconnu fédérateur.

Dans ce contexte, la municipalité revendique la création d'un écomusée du fleuve et pour se faire a acquis un immeuble situé sur les quais non loin de la Donation Mitterrand.

Cela étant, on peut considérer que la ville de Jarnac a d'ores et déjà largement engagé cette politique car elle a développé un certain nombre d'équipements de loisirs en bordure et dans l'environnement du fleuve.

LES ATOUTS DE LA VILLE DE JARNAC :

- La notoriété du nom de la ville, même si celle-ci est relativement diffuse et fait référence à des événements très divers : “ le coup de Jarnac ”, “ la bataille de Jarnac ” pendant les guerres de religion, la ville natale et le lieu d'inhumation de l'ancien président de la République.
- Les maisons de négoce de cognac, Courvoisier et Thomas Hine, et notamment la maison Courvoisier qui propose de mai à septembre, tous les jours sans interruption de 9h30 à 18h (d'avril à octobre ouvert en semaine, avec une interruption de 13h à 14h), la visite des chais, visite dont l'organisation et l'accueil, le déroulement et scénario en font un excellent produit de visite . De même pour “ le circuit du chêne ”, visite d'une tonnellerie, élaboration et dégustation de produits du terroir, animée par des vignerons d'une commune proche Chassors.
- Le jardin public de Jarnac que signale de loin une imposante grille du début du 20^{ème} siècle implanté sur une île de la Charente, vestige du Parc qui faisait face au château.
- Le caractère de l'architecture des maisons et l'ambiance des rues entre le quai de l'Orangerie et la grand'Rue ; l'ambiance le long des quais vers l'ouest en direction des établissements Royer ; le charme du quartier des moulins face aux îles.
- L'implantation de la base fluviale de la Crown Blue Line à Jarnac : implantation qui valide l'attractivité touristique de la ville et l'intérêt de la vallée de la Charente.
- L'île Madame dotée d'équipements de détente et de loisirs (d'une piscine de plein air, d'un camping (2**), de location de canoës.

- L'organisation professionnelle de l'office de Tourisme avec le recrutement d'un directeur depuis 1994 ; les documents touristiques mis à disposition : plan de la ville, dépliant François Mitterrand...

LES HANDICAPS AU DEVELOPPEMENT :

- L'importance et les nuisances du trafic routier sur le RN 141; ce trafic est dissuasif et on ne peut souscrire à la recommandation du guide Jarnac. Itinéraire du Patrimoine : “ le pont de la Charente est un bon point de départ pour la visite de la cité. ”
- Le manque d'animation urbaine sur les quais : du fait de son histoire et de sa géographie économique, Jarnac ne propose pas sur les quais de commerces, services, équipements d'animation accessibles au bord de l'eau: restaurants, terrasses, cafés...qui font le succès des ports traditionnels maritimes ou fluviaux. Même les accès du Centre culturel de l'Orangerie “ tournent le dos ” à la Charente.
- La rive gauche appartenant à une autre commune, la commune de Gondeville, avec notamment les chais Tiffon, et la confusion entre Jarnac et Gondeville, confusion accentuée par la signalétique d'accueil de Jarnac implantée, en provenance de Cognac, à l'entrée de Gondeville.
- La traversée par la RN141 de l'agglomération de Jarnac en venant d'Angoulême ou de Gondeville à partir de Cognac ne laissent pas présager l'agrément, le calme et la douceur des quais de Charente. Au contraire, l'appréciation en est relativement ingrate et négative (encombrement, nuisances sonores, peu de commerces, habitat rarement mis en valeur).
- L'ampleur de l'habitat vacant et des volets clos observés dans les rues de Jarnac.
- La référence réitérée au château de Jarnac, (place du château, commentaires appuyés dans Itinéraires du Patrimoine..) alors que ce château a disparu, confisqué en tant que bien d'émigré, laissé à l'abandon et entièrement démoli au début du 19^{ème} siècle.
- Une réflexion focalisée sur le développement des activités de “ visite ” : le centre de Jarnac fait l'objet de 4 itinéraires à thème du patrimoine... La ville se mobilise sur un projet d'écomusée dont on connaît, ailleurs, les difficultés de fonctionnement et de renouvellement de la fréquentation. Alors qu'aujourd'hui, la chute rapide de la fréquentation de la Donation Mitterrand mérite de s'interroger sur l'évolution et l'animation de cet équipement.

En l'état actuel des infrastructures touristiques, et surtout de leurs importantes lacunes, concentrer les énergies et les moyens d'investissement sur la création de nouveaux équipements de visites équivaut à cibler les clientèles de proximité excursionnistes.

- La microsignalétique urbaine, certes sophistiquée, n'est pas “ repérée ” par la clientèle touristique car trop différente de la signalisation touristique familière et reconnue partout.

LES PRECONISATIONS :

- Réinvestir les quais urbains de la Charente par l'animation saisonnière (dito Saintes...) événementielle, spectaculaire, ainsi qu'en lieux de convivialité. Le déplacement de l'office de Tourisme sur les quais de la Charente participerait de cette stratégie. La ville de Jarnac à la fois exprime une réelle volonté et offre des disponibilités pour insuffler une animation urbaine sur les quais.
- Faire progressivement évoluer la Donation Mitterrand (cf. chapitre suivant).
- Concevoir un projet de pôle d'animation fluvial sur les quais en synergie avec cet équipement de visite existant, non seulement en ce qui concerne l'économie de moyens, mais aussi au niveau de la complémentarité de l'offre d'activités, de thématiques, de services. Ce n'est sans doute pas en direction d'un " écomusée " que ce pôle d'animation fluvial doit prendre corps. Une étude de définition et de faisabilité reste à entreprendre, notamment pour démarquer ce projet des écueils que rencontre sur le long terme ce type d'équipement des écomusées, pour éviter notamment de surcharger la collectivité en charges de fonctionnement sans contrepartie avec un impact réel sur la fréquentation et l'activité touristique du secteur.
- Améliorer le niveau et la qualité des équipements et du site de l'île Madame : aire de loisirs, camping municipal à faire passer de 2 à 3 étoiles pour correspondre à l'évolution du marché, jardin public...